

Rapport de branche Contribuer pour situer son Service aux niveaux régional et national

Afin de conduire de manière informée les négociations de la branche professionnelle des SSTI, le Cisme recueille désormais régulièrement les données pertinentes en provenance des Services adhérents.

Les données ainsi collectées constituent le Rapport de branche. Elles permettent de partager avec les partenaires sociaux des données factuelles, statistiques, qui objectivent les débats.

Elles permettent également à la Délégation patronale d'évaluer l'impact de telle ou telle avancée sur les Services, de préciser l'étendue des populations de salariés des Services concernées par telle ou telle mesure.

Ces données (voir exemples ci-dessous) permettent aussi à chaque Service de se comparer par rapport à ceux de sa Région (lorsque celle-ci a participé de manière exploitable) et à chaque Région de se comparer par rapport au National.

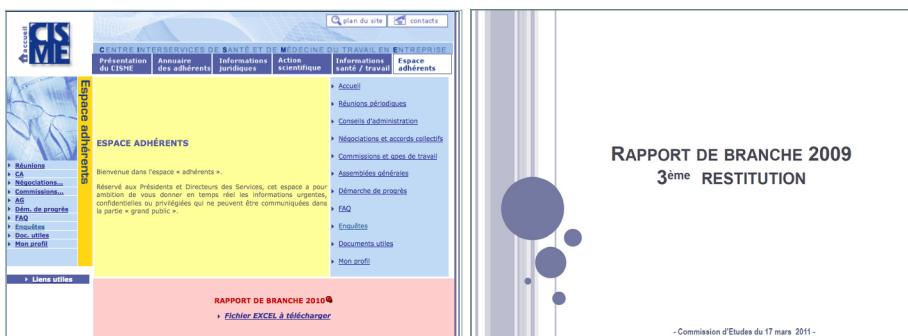
Région	Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une formation en 2009
Aquitaine	91%
Bretagne	88%
Franche-Comté	86%
La Réunion	84%
Champagne-Ardenne	78%
Poitou-Charentes	78%
Haute-Normandie	77%
Rhône-Alpes	77%
Basse-Normandie	76%
Centre	75%
Picardie	73%
Bourgogne	72%
Alsace	71%
Pays de la Loire	71%
Nord-Pas-de-Calais	69%
Midi-Pyrénées	67%
Ile-de-France	64%

Région	Formation en % MS
Bourgogne	7,30
Centre	5,02
Aquitaine	4,74
Poitou-Charentes	4,68
Bretagne	4,60
Franche-Comté	4,55
Languedoc-Roussillon	4,29
La Réunion	4,27
Rhône-Alpes	4,24
Picardie	4,21
Nord-Pas-de-Calais	4,10
Haute-Normandie	3,97
Alsace	3,84
Limousin	3,84
Pays de la Loire	3,66
Champagne-Ardenne	3,65
Midi-Pyrénées	3,59
Ile-de-France	3,34
Basse-Normandie	3,34

Tableaux de synthèse tirés des données du rapport de branche. En haut, la proportion de salariés ayant bénéficié d'une formation en 2009. En bas, les sommes engagées pour la formation dans les SSTI, en % de la masse salariale. Plus le taux de réponse est important, plus les résultats sont représentatifs. Compte tenu des variations de taux de réponse dans les régions, ces chiffres sont à prendre avec précaution.

 plus sur le site www.cisme.org

Jusqu'à présent, les formulaires de recueil d'informations pour la constitution des rapports de branche ont été proposés aux Services en format Excel et sont téléchargeables sur le site du Cisme, dans la section réservée aux adhérents. Depuis le lancement de l'enquête "chiffres-clés", nous expérimentons le recueil des données via une interface définie avec la Commission systèmes d'information, développée par Qualios et accessible sur Internet. Les restitutions sont téléchargeables sur la même page du site.



Vers une nouvelle Conférence des régions

Compte tenu d'un certain nombre d'éléments encore à venir, textes réglementaires en tête, les réflexions sur l'approche régionale dans notre secteur d'activité se poursuivent. Il est demandé au Cisme d'accompagner ce mouvement et de veiller à la cohérence et à la légitimité de l'ensemble.

Elaboration d'un socle commun pour les statuts des associations régionales

Après l'accueil mitigé réservé aux statuts-types proposés pour les associations régionales, présentés en marge de l'Assemblée générale de Montpellier, il a été pris note des remarques et l'idée d'un "socle commun" a semblé plus opportune.

Il s'agit de définir quels sont les éléments qui, a minima, assurent la cohérence du dispositif des SSTI aux niveaux local, régional et national. Des éléments tels que le préambule, l'objet, la composition et quelques points de règlement intérieur sont ainsi esquissés.

Il est maintenant envisagé de soumettre ce socle aux Services à travers des réunions régionales, avec l'intervention des administrateurs du Cisme de la région concernée et, le cas échéant, la participation de Martial Brun.

Lorsqu'un consensus général semblera se dégager, une nouvelle conférence des régions sera provoquée. Elle préparera des décisions d'Assemblée générale.

Vers un signe distinctif du réseau des SSTI

Comme en attestent les brèves de cette rubrique, l'adoption par les associations régionales de SSTI d'un nom commun semble encore prématurée. Aussi, le conseil d'administration du Cisme a-t-il préféré, pour l'heure, mettre à l'étude la création d'un signe visuel (élément graphique) qui permettrait de reconnaître partout en France l'appartenance au réseau des SSTI.

Sans modification, pour l'heure, du nom ou du logo de chaque association locale, régionale ou nationale, ce signe pourrait être apposé à côté des éléments existants.